



AVIS AUX CERCLES 2021 / N°6

DH/Ch. D/10

Bruxelles, le 1^{er} mars 2021

1. COMMUNIQUE DE LA LBFA

1.1. Report de l'Assemblée générale du 20 mars 2021

Suite à une autorisation de Mme la Ministre Glatigny d'organiser l'Assemblée générale dans un délai courant jusqu'au 30 juin, le Comité directeur a décidé de reporter l'Assemblée générale à une date ultérieure.

Le Conseil d'Administration espère ainsi pouvoir tenir l'Assemblée générale en présentiel et rencontrer les cercles.